

**Conseil d'établissement**  
**École Marguerite-De Lajemmerais**  
**Procès-verbal de la rencontre du 6 octobre 2020**

**Étaient présents sur TEAMS :** Nadine Leduc, directrice de l'école

Parents : Antoine Gagné, Kwamou Nanhou Guy Melain, Catherine Boucher, Sherly Auguste, Annick Daigneault

Enseignant.e.s : Yves Bernier, Guergana Boyadjieva, Mina Mabssout, Véronique Mercier

Personnel non-enseignants : Nathalie Bastien, Catherine Bergeron-Cantin

Élèves : aucun

Était absent : Jean-François Belleau (parent)

**Ouverture de la réunion à 18h55 : Quorum respecté**

1. Lecture de l'ordre du jour. Adoption de l'ordre du jour par A. Gagné et secondé par N. Bastien
2. Les rencontres se feront via la plateforme TEAMS à moins d'avis contraire. Merci de confirmer votre présence ou absence auprès de Julissa Villanueva.
3. Remise des dates des séances
4. Présentation des membres
5. Élection du président. Personne élue : **Antoine Gagné** et de la Vice-présidente : **Annick Daigneault**
6. Élection de la secrétaire : Nathalie Bastien
7. Adoption du PV du 8 juin 2020 : le PV de juin a été adopté par Mme Daigneault et secondé par Mme Boyadjieva.
  - 7.1 Projet éducatif (suivi demandé)
  - 7.2 Plan de lutte contre l'intimidation (suivi demandé)

**Informations :**

**Projet éducatif :** une année supplémentaire a été accordée pour la mise en œuvre du projet éducatif à cause de la situation de crise sanitaire.

**Plan de lutte contre l'intimidation :**

Les priorités pour la prochaine année scolaire seront évaluées par le comité mais il y aura une préoccupation pour la cyberintimidation, l'utilisation des outils technologiques dans le respect des personnes et pour le volet toxicomanie.

Le CE avait demandé à ce que l'information sur ces deux sujets revienne régulièrement aux rencontres du CE.

## **8. Affaires éducatives**

### **8.1 PTRDI 2021-2024**

#### **Informations**

Répartition des immeubles – Acte d'établissement.

#### **Résolution:**

« Nous demandons à la secrétaire générale d'enlever l'ARPNE (Association des Retraités du Personnel Non-Enseignants) dans l'acte d'établissement, car cette association n'existe plus depuis 2017».

M. Gagné propose. Mme Catherine Boucher seconde.

Cette modification de l'acte sera envoyée au Secrétariat général.

#### **Consultation sur le plan triennal de la répartition des immeubles**

##### **Acte d'établissement PTRDI 2021-2024 - Consultation**

Étape 2 est approuvée avec la modification (voir Résolution ci-haut mentionnée).

Étape 3 :

Le CE de l'école Marguerite-De Lajemmerais a été informé que la direction a une rencontre avec les Ressources matérielles de la CSSDM au sujet d'un agrandissement possible de l'école le 19 octobre prochain.

Cette rencontre inquiète les membres du CE, car il a été question dans le journal Métro du quartier Rosemont<sup>1</sup> que la CSSDM projetait de construire une école primaire sur le terrain de l'école. Le CE a refusé cette modification de l'Acte d'établissement en 2019-2020. Le CE ne comprend pas les démarches d'agrandissement même dans un scénario où il y a augmentation de la clientèle, car la clientèle peut augmenter jusqu'à 1200 élèves sans agrandissement. De plus, plusieurs locaux de la bâtisse sont prêtés à des locataires qui pourraient être relocalisés s'il y avait augmentation de la clientèle.

Dans une perspective où, lors de la consultation pour l'offre de service de la CSSDM, on prévoit offrir le volet Plein air à l'école, les plateaux extérieurs (terrain de basketball nouvellement rénové, terrain de soccer, piste d'athlétisme) seront grandement requis par les enseignants de notre établissement.

Le CE souhaite donc être consulté si un changement de cette nature devait avoir lieu. Donc, oui, nous allons poursuivre avec cette position de refus d'agrandissement dans ce contexte.

## **8.2 Démarche proposée pour l’approbation des activités éducatives**

Même si les activités pédagogiques à l’extérieur de l’école n’ont pas lieu à cause de la crise sanitaire, les enseignants proposent des activités pédagogiques à l’intérieur de l’école (conférence, rencontre avec un auteur, un artiste, etc.) La direction demande au CE de lui accorder la possibilité d’approuver ces activités sans attendre le prochain CE afin d’offrir plus de souplesse aux enseignants. La direction s’engage à déposer la liste des activités éducatives de l’école à chaque CE. Si la direction n’est pas à l’aise avec le bien-fondé pédagogique d’une activité, elle la soumettra aux membres du CE. Précisions : les activités seront également présentées en CPEPE avant d’avoir lieu dans l’école.

Approuvé par : M. Bernier et secondé par : Mme Mercier.

## **9. Affaires administratives**

### **9.1 Régie interne :**

Mme Villanueva est secrétaire de gestion et enverra la documentation pour les rencontres du CE trois jours ouvrables avant la rencontre avec le lien TEAMS pour joindre la rencontre.

### **Ajout aux règles de la régie interne :**

« Le temps d’attente pour déclarer que nous avons le quorum est de 15 minutes, sans quoi le président ajournera la rencontre et la reportera ».

Proposition d’Yves Bernier secondée par Nathalie Bastien

### **9.2 Budget de formation du CE : 400\$**

(Former les membres individuellement ou collectivement). L’an dernier, il avait été question de former les membres en lien avec la loi 40...à suivre.

### **9.3 Budget de fonctionnement du CE : 400\$**

### **9.4 Budget de fonctionnement de l’OPP : 50\$**

Information : Il n’y a pas d’OPP pour le moment

## **10. Rapports des partenaires**

**10.1 Élèves : Aucun élève élu pour le moment**

**10.2 Parents :**

Information : 1<sup>re</sup> rencontre du CP mardi dernier

**10.3 Enseignant.e.s : Aucun**

**10.4 Personnel professionnel : Aucun**

## **11. Varia**

**Question :**

Annick Daigneault souhaite aborder le sujet de l'uniforme scolaire.

Comme l'ordre du jour a été adopté avant l'ajout de ce point, il sera reporté à la prochaine rencontre du CE

## **12. Levée de l'assemblée à 20h25**

---

<https://journalmetro.com/local/rosemont-la-petite-patrie/2524540/des-projets-pour-remedier-au-manque-decoles-dans-rosemont/>

---

Antoine Gagné  
Président du CE



---

Nadine Leduc  
Directrice